

La transplantation rénale : une urgence à vulgariser en Algérie

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4945 - Lundi 2 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Procès/ Affaire du montage de véhicules

Ouyahia, Sellal et 3 ministres face aux juges de Sidi M'hamed

Page 24

Campagne électorale

Le discours des candidats focalisé sur la jeunesse

Page 2

Une révolution en Irak ?

Par Mohamed Habili

Comme de guerre lasse, mais tout de même après plus de 300 morts et des milliers de blessés, Adel Abdel-Mehdi s'est enfin décidé à faire le geste d'apaisement qu'il aurait dû prendre avec non moins de promptitude que l'ex-chef du gouvernement libanais, Saad Hariri, dont la démission à temps a probablement été pour beaucoup dans la retenue que l'on voit à tout le monde au Liban. La ressemblance autant que la quasi simultanéité des troubles en Irak et au Liban ont empêché que l'on privilégie plutôt ce qui les différencie. Pendant plusieurs jours, les gens qui s'y intéressaient de près, où qu'ils se trouvaient dans ou hors le monde arabe, ont commis cette erreur de méthode, peut-être inévitable, qui consistait à chercher d'abord une explication, une grille de lecture qui vaille pour les deux pays. Il faut dire qu'en plus des éléments tenant au déroulé des événements et aux demandes des manifestants, il en est un troisième qui poussait plus fortement encore dans le sens de l'identification des deux cas : la place tenue par l'Iran dans ces deux pays, qui sans être exactement la même n'en est pas moins de première importance, plus qu'il ne siérait à un pays voisin ou ami. Tôt ou tard des mouvements naîtraient dans ces pays qui contesteraient cette trop grande influence iranienne.

Suite en page 3

Nouveau sit-in et grève cyclique de trois jours dès aujourd'hui

Les enseignants haussent le ton et annoncent un trimestre blanc



Les examens du premier trimestre dans les écoles primaires prévus du 1^{er} au 5 décembre n'auront finalement pas lieu. En effet, après plusieurs tentatives pour persuader le ministre de l'Education de prendre en charge leurs revendications, les enseignants du primaire ont fini par mettre à exécution leurs menaces en annonçant le maintien de leur grève cyclique de trois jours cette semaine encore et l'organisation d'un sit-in devant l'annexe de leur ministère aujourd'hui ainsi que l'annulation des examens du premier trimestre.

Lire page 3

16 000 malades déclarés depuis 1985

1 300 cas de sida pour la seule année écoulée

Page 3

Djibouti

La position de l'Algérie en matière de défense du droit de l'Afrique au développement soulignée

Page 13

Campagne électorale

Le discours des candidats focalisé sur la jeunesse

■ Pour cette nouvelle journée de campagne électorale, les candidats à la présidentielle du 12 décembre ont annoncé de nouvelles promesses, notamment socio-économiques, dans des salles hautement sécurisées par la police. Ainsi, la prise en charge des préoccupations des jeunes, de la femme au foyer et des personnes aux besoins spécifiques et notamment des agriculteurs, sont autant de thèmes abordés avec insistance par les candidats.

Par Louiza Ait Ramdane

Tebboune : «Je déplacerai les centres de formation des métiers pétroliers du Nord au Sud»

Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune s'est engagé hier, à augmenter la pension de la femme au foyer et des personnes aux besoins spécifiques et à améliorer le niveau de vie des personnes à faible revenus. Lors d'un meeting animé hier matin à Ouargla, Tebboune a tenu à rappeler que la wilaya était la première à se révolter contre le chômage en 2013, promettant d'œuvrer à développer cette région, notamment Hassi Messaoud. Exprimant son désaccord sur la gestion de l'emploi dans la wilaya de Ouargla, le candidat propose de déplacer les centres de formation des métiers pétroliers du Nord au Sud du pays. Il a également promis de résoudre les problèmes dont souffre le secteur de la santé, promettant de lever le gel sur le projet de l'hôpital prévu dans la région.

Benflis : «Les institutions de l'Etat ont accompagné le peuple et étêté la bande»

Le candidat Ali Benflis a rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP). Selon lui, les institutions de l'Etat à leur tête l'armée ont accompagné le peuple dans sa lutte contre la «bande». Lors d'un meeting populaire animé hier dans la wilaya de Mila, Benflis a déclaré que «les institutions de l'Etat sont composées de personnes honnêtes qui ont accompagné le peuple algérien dans sa révolution populaire et ont sauvé l'Etat algérien et ont étêté la bande». Il a souligné dans ce sens que «les prochaines élections mettront fin à la mascarade de "êtes vides" et d'un "pays sans président"». Pour que le pays ait un président qui le représentera dans les sommets internationaux et s'adressant au peuple et aux institutions du pays, le candidat du parti Talaie El Houriat a affirmé que le vote est «plus que nécessaire» dans cette conjoncture. Pour Benflis, redresser le pays et le remettre sur le droit chemin et sous une bonne gouvernance, c'est rétablir sa position naturelle conformément aux principes et à la religion de son peuple. Il a insisté sur la construction d'une économie nationale qui protège la classe moyenne, appelant à une économie de marché et à éloigner les hommes d'affaires de la politique et à la dépolitisation de l'acte économique et la lutte contre la bureaucratie. Son projet à lui, est de construire un Etat



social-démocrate conforme aux principes islamiques, dans lequel la répartition de la richesse se fera d'une manière équitable. Ainsi, Benflis a défendu son projet politique, qui place le peuple au cœur de la construction de ses institutions productives. Sur le volet social, le candidat à la magistrature suprême, il a évoqué la nécessité de rendre confiance à la jeunesse algérienne. Dans ce contexte, il a parlé de son projet au bénéfice d'un million de jeunes, dont 450 000

étudiants universitaires, qui gagneront 15 000 DA, et a exprimé son intention à les intégrer dans des postes de travail stables.

Bengrina promet de récupérer l'argent détourné

Le candidat Abdelkader Bengrina s'est engagé à récupérer l'argent du peuple algérien volé de 1990 jusqu'au début du mouvement populaire le 22

février. Lors d'un meeting populaire animé hier, dans la wilaya de Biskra, le candidat du parti El Bina, a promis que dans le cas où il sera élu président, rendra cet argent au peuple. Sur un autre volet, Bengrina a évoqué les contraintes dont souffrent les agriculteurs. Pour lui, la bande a saboté l'agriculture pour encourager l'importation des produits agricoles. Il a cité à cet effet, «l'incident de l'importation de la pomme de terre destinée aux porcs en provenance du

R.N.D.R.

Canada». Pour mettre fin à toutes ces entraves, Bengrina s'est engagé à faciliter et à encourager le travail des agriculteurs algériens par la création d'un guichet unique pour les investissements sur le terrain, ainsi que des prêts pour des concessions agricoles. Il a cité «l'incident impliquant la transformation du projet de plantation de 3 millions de palmiers en 5 millions de vignes». Il a confirmé que l'un des ministres de la bande actuellement en détention, était derrière cette affaire.

Mihoubi promet de relancer la formule Ansej et Cnac pour les jeunes

Le candidat Azzedine Mihoubi a promis quant à lui de relancer le dispositif Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et celui de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) en faveur des jeunes.

Lors d'un meeting animé hier dans la wilaya de Mascara, le SG par intérim du RND a fait savoir que son programme contient des mesures pour aider la femme au foyer à travers des fonds spécialisés, en plus des projets pour les jeunes chômeurs. Il a expliqué que le peuple algérien avait exprimé le 22 février ses revendications de manière civilisée, qui avait impressionné le monde et réussi à en réaliser une partie importante. Le reste des revendications seront satisfaites après les élections, a-t-il ajouté.

L. A. R.

Plus de 23 500 dialysés recensés à fin 2018

La transplantation rénale : une urgence à vulgariser en Algérie

En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de règlements et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donateurs vivants, les donateurs cadavériques sont rares. Bien que la religion autorise et même encourage le don d'organes, la société algérienne sacrilise le défunt et refuse souvent tout prélèvement, même si celui-ci peut sauver une autre vie. En effet, depuis des années que les services du ministère de la Santé organisent des campagnes de sensibilisation sur la nécessité d'encourager la transplantation rénale à partir de cadavres, aidés en cela par des associations de malades et des représentants des collectivités locales, les résultats sur le terrain sont insignifiants, pour ne pas dire nuls. Le nombre de cas de greffes effectuées à partir de cadavres est infime. Les malades crient leur détresse... en vain. Selon, le professeur en néphrologie, Tahar Rayan, au

total, 23 527 dialysés, dont 22 667 hémodialysés, ont été recensés à fin 2018 dans près de 380 centres publics et privés de dialyse en Algérie, à la faveur du 1^{er} Registre national dédié aux dialysés. Outre les 22 667 hémodialysés, l'Algérie compte 860 insuffisants rénaux chroniques, traités par dialyse péritonéale, alors que le nombre d'enfants dialysés est, quant à lui, estimé à 1 500 cas, a indiqué le P Rayan, en marge du 26^e Congrès national de néphrologie, organisé par la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation (SANDT). «Grâce à ce premier registre qui reflète la réalité en Algérie, nous savons désormais que l'incidence annuelle des patients qui arrivent au stade de dialyse est de 3 000», a-t-il précisé, faisant savoir que ce recensement «ne concerne que les patients pris en charge dans les différents centres de dialyse au moment où d'autres malades nécessitant peut-être d'être dialysés y ont échappé car non sui-

vis». Tout en notant que le nombre des insuffisants rénaux suivis en dialyse a «doublé», passant de 1 500 à 3 000 nouveaux cas chaque année, le spécialiste a tenu à souligner «l'importance» de cette évolution dans la mesure où, explique-t-il, elle «reflète une politique de santé publique en matière de prise en charge des insuffisants rénaux en Algérie, en ce sens que tous les malades ont accès à la dialyse». Tout en rappelant, par ailleurs, que le taux de mortalité chez les insuffisants rénaux est de 10 % en Algérie, en raison des complications liées au diabète et autres, le spécialiste a tenu à assurer que ces derniers «sont traités avec les mêmes traitements révolutionnaires et innovants qu'ailleurs». En revanche, déplore-t-il, «se pose toujours le problème» des transplantations d'organes, dont le nombre annuel est estimé à seulement 300, et ce, en raison du nombre réduit des dons d'organes comparativement à la forte demande,

plaidant pour l'encouragement de la transplantation d'organes à partir de personnes décédées comme «solution». A ce propos, il fera savoir «la difficulté» de la question eu égard à «la perception» qu'en fait la société, assurant que l'Agence nationale des greffes «fait un travail dans le sens du développement de cette activité en Algérie». Abordant le volet de la prévention des maladies rénales, le P Rayan a relevé la nécessité d'une «politique nationale» dans ce sens, en même temps que la mise en œuvre du Plan dédié à ces pathologies, d'autant plus que, argumente-t-il, «un tiers» de ces maladies «peut être évité». Il fera observer que la question de la prévention est «multidisciplinaire et multisectorielle» car impliquant plusieurs spécialités médicales et d'autres départements ministériels que celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Meriem Benchaouia

Nouveau sit-in et grève cyclique de trois jours dès aujourd'hui

Les enseignants haussent le ton et annoncent un trimestre blanc

■ Les examens du premier trimestre dans les écoles primaires prévus du 1^{er} au 5 décembre n'auront finalement pas lieu. En effet, après plusieurs tentatives pour persuader le ministre de l'Education de prendre en charge leurs revendications, les enseignants du primaire ont fini par mettre à exécution leurs menaces en annonçant le maintien de leur grève cyclique de trois jours cette semaine encore et l'organisation d'un sit-in devant l'annexe de leur ministère aujourd'hui ainsi que l'annulation des examens du premier trimestre.

Par Thinhinene Khouchi

Les enseignants entament aujourd'hui leur troisième semaine de grève cyclique de trois jours, soit lundi, mardi, mercredi. Et comme chaque lundi depuis le 6 octobre dernier, un sit-in aura lieu aujourd'hui devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale. En effet, après l'échec des négociations avec les représentants du ministère de l'Éducation nationale ainsi que le refus de Abdelhakim Belabed de rencontrer la Coordination des enseignants du primaire, les enseignants ont mis à exécution leur menace dont le boycott des examens du premier trimestre. Ils devaient débiter le 1^{er} décembre et s'étaler jusqu'au 5 décembre, mais «le ras-le-bol» des enseignants devant le mépris et le manque de considération du ministère de l'Éducation nationale «les a obligés à opter pour un semestre blanc» et menacent aussi de passer d'une grève de trois jours à une grève illimitée si leurs revendications ne sont pas prises en charge immédiatement. À ce propos, dans sa dernière déclaration, le ministre de l'Éducation qui refuse toujours de s'entretenir avec les enseignants grévistes, avait déclaré mardi dernier que les revendica-



tions soulevées par les enseignants du cycle primaire, lors de leurs récentes protestations, étaient «des dossiers pris en charge» avec le partenaire social. Il avait assuré que «notre confiance est totale en les enseignants, notamment ceux du cycle primaire, dont nous sommes conscients de la lourde responsabilité qui leur incombe», soulignant que les slogans «innocents et spontanés, brandis lors des récentes contestations sont des dossiers pris en charge avec le partenaire social, notre seul interlocuteur, pour leur traitement dans le cadre de la loi».

Réaffirmant son engagement de négocier et étudier ce dossier uniquement avec le partenaire social, Belabed précisera que «les 15 syndicats du secteur, qui travaillent avec nous, ont fait montre d'une grande maturité et de responsabilité concernant le traitement de ces revendications, particulièrement en cette conjoncture sensible», réaffirmant : «Nous sommes en train d'étudier ces dossiers et nous n'avons pas attendu qu'ils fassent l'objet de revendications et de slogans, pour les prendre en

charge». Soulignant, à ce propos, que le traitement de certains dossiers socio-professionnels «nécessite du temps», il a ajouté que «d'autres questions requièrent un cadre réglementaire à mettre en place avec toutes les parties concernées», en vue de l'amélioration du cadre de vie de l'enseignant. Cette dernière déclaration du ministre n'a fait qu'empirer les choses. En effet, les enseignants ont décidé de maintenir leur mouvement et menacent de durcir leur mouvement jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Il est important de rappeler que parmi les revendications soulevées par les grévistes, on retrouve : l'amélioration des conditions de travail et les moyens pédagogiques nécessaires, l'uniformisation des fiches techniques et des approches pédagogiques pour les manuels scolaires de tous les niveaux du primaire, limitation des missions des enseignants du primaire au volet pédagogique uniquement et de les dispenser des séances d'éducation sportive ou de surveillance des élèves. Comme ils requièrent la révision du décret exécutif n° 12/240 portant sur le statut principal des corps communs de l'Éducation nationale, le reclassement, l'augmentation des salaires et la réduction du volume horaire.

T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Une révolution en Irak ?

Suite de la page une

C'est précisément cette idée préconçue qui avait fait que pendant près de deux mois d'une indéniable insurrection en Irak, à quoi n'avait correspondu du côté libanais qu'une protestation de bout en bout pacifique, on s'était comme aveuglé sur le fait que ce qui se passait depuis le début dans ces deux pays n'était pas de même nature. Car si une insurrection c'est déjà le début d'une révolution, on ne peut en dire autant d'une protestation, quand bien même elle paralyserait un pays, ce qui d'ailleurs a bien été le cas au Liban pendant quelques jours. La démission bien tardive de Adel Abdel-Mehdi n'aura selon toute apparence pas le même effet que celle de Hariri au moment où elle intervenait. C'est une révolution qui se déroule en Irak. Mais une révolution qui a elle-même commencé à induire en erreur son monde en venant assez rapidement et contre toute raison à désigner l'Iran comme l'ennemi principal. La seule révolution concevable dans ce pays, c'est le renversement du régime confessionnel et corrompu mis sur pied non pas par l'Iran mais par les États-Unis dès après leur invasion de 2003. Ce n'est pas l'Iran qui a créé la classe politique contre laquelle se soulèvent maintenant les Irakiens, mais les États-Unis. L'Iran n'est devenu le voisin très influent qu'il est pour l'heure qu'après le retrait du plus gros des forces de l'occupant américain en 2011. Cela, personne ne l'ignore en Irak. Alors d'où vient que l'on s'attaque aux représentations et symboles de l'Iran et pas à ceux des États-Unis, qui pourtant sont les vrais géniteurs du système politique d'aujourd'hui, dont très clairement ne veulent plus les Irakiens ? Pour les Iraniens, il ne fait pas de doute que si les insurgés s'en prennent à leurs consulats et à eux seuls, c'est parce qu'il s'en trouve parmi eux des agents provocateurs à la solde soit des Américains soit de leurs alliés dans la région qui les leur désignent. Ce sont les Américains qui ont ramené dans leurs bagages en 2003 le personnel politique opposé en son temps au régime de Saddam Hussein pour en faire les nouveaux maîtres de l'Irak. C'est justement contre ces derniers et leur régime que les Irakiens se sont dressés.

M. H.

16 000 malades déclarés depuis 1985

1 300 cas de sida pour la seule année écoulée

L'Algérie «a enregistré depuis l'apparition de la maladie, en 1985, environ 16 000 sidéens déclarés, dont 1 300 pour la seule année écoulée et 175 nouveaux cas enregistrés durant le 1^{er} semestre de l'année en cours». Ce sont les dernières statistiques fournies hier par l'ONU à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre le sida, au Sofitel-Alger. A ce titre, Eric Overvest, Coordonnateur résident du Système des Nations unies en

Algérie, intervenant à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre de chaque année, placée cette année par l'Organisation des Nations unies (ONU) sous le thème «Les organisations communautaires font la différence» et sous le slogan national «La société civile : partenaire pour mettre fin au sida d'ici 2030», a relevé que 81 % des personnes vivant avec le VIH en Algérie «ont accès au traitement antirétroviral (ARV)», relevant que

«l'amélioration» de cet accès aux soins a contribué à réduire de 10 % le nombre de décès par le VIH/sida depuis 2010. Dans ce contexte, il fera part des dernières données relevées par son organisme faisant état de quelque «16 000 cas sidéens déclarés depuis l'apparition de la maladie en 1985, dont 1 300 pour la seule année écoulée et 175 nouveaux cas enregistrés durant le 1^{er} semestre de l'année en cours». En outre, saluant «l'engagement politique et financier» de l'Algérie en matière de lutte et de prise en charge de cette pathologie, lequel engagement dira-t-il, s'est traduit par des «résultats encourageants», il relèvera, toutefois, le «défi» pour l'Algérie en matière d'élargissement de l'offre du dépistage ainsi que la généralisation de la prévention contre la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Pour sa part, Mohamed Miraoui, ministre de la Santé, a plaidé pour une «vigilance permanente» face aux facteurs à risque, à l'origine de la contraction du VIH/sida en Algérie. Il a

ainsi appelé à «la vigilance permanente» face aux facteurs de risque que sont les relations sexuelles non protégées, la drogue par intraveineuse ainsi que l'immigration clandestine, l'enjeu étant d'être «au rendez-vous» de 2030, soit l'échéance que l'Algérie s'est fixée pour éradiquer le VIH/sida, à l'instar du reste de la communauté internationale. Rappelant les moyens humains et matériels consentis par l'État dans ce sens, il a évoqué la consécration d'un budget de plus de 65 centres de dépistage, de 15 autres dédiés aux soins et au suivi des malades, en sus d'un laboratoire de référence relevant de l'Institut Pasteur d'Alger. A cela, a-t-il pour suivi, s'ajoute le travail de «sensibilisation» en direction de la société, mené par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le sida ainsi que par des membres de la société civile.

Lynda Naili

Tizi Ouzou

26 nouveaux cas de sida recensés en 2019

DURANT la période de janvier à novembre 2019, les services sanitaires de la wilaya de Tizi Ouzou ont recensé 26 nouveaux cas de porteurs du virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Selon les responsables de la prévention de la wilaya qui révélaient hier ces statistiques sur les ondes de la radio locale, ces nouveaux cas de personnes atteintes du VIH concernent 19 hommes, 6 femmes et un nourrisson de 11 mois. Comparativement à l'année écoulée, les chiffres ont triplé, selon la même source. Ces cas s'ajoutent aux 65 autres recensés à Tizi-Ouzou depuis 2014, date à laquelle un centre de prise en charge des sidéens a été créé à Tizi Ouzou, jusqu'à 2018.

Hamid M.

Algérie Télécom baisse les prix sur ses offres de 4 et 8 Mbps

■ L'opérateur public Algérie Télécom (AT) a dévoilé sa nouvelle tarification relative à ses offres Idoom ADSL et Idoom Fibre, applicable à partir de ce dimanche 1er décembre et destinée aux abonnés ayant un débit de 4 Mbps et 8 Mbps, indique l'opérateur dans un communiqué.

Par Ihsane G.

«**D**ésormais, le nouveau tarif du débit 4 Mbps est de 2 599 DA par mois au lieu de 3 200 DA alors que le tarif du débit 8 Mbps est proposé au prix de 3 599 DA par mois au lieu de 5 000 DA, et ce à compter du 1^{er} décembre 2019», précise la même source. Concernant les abonnés actuels, les nouveaux tarifs leur seront appliqués lors du prochain rechargement, ajoute-t-on, affirmant que «ces nouvelles dispositions tarifaires traduisent la volonté d'AT de satisfaire au mieux ses clients et surtout démontre qu'elle est toujours à l'écoute de leurs attentes».

AT annonce deux nouvelles promotions destinées aux clients résidentiels

Algérie Télécom a annoncé le lancement de deux nouvelles promotions, valables durant le mois de décembre et destinées aux clients résidentiels Idoom Adsl et Idoom Fibre, indique dimanche l'opérateur public dans un communiqué. La première promotion consiste à offrir un bonus de : -1 000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 2 méga. -1 500 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 4 méga. -2 000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 8 méga. -5 000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 20 méga. -7 000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 50 méga. -10 000 DA pour tout rechargement ou souscription de 2 mois à l'offre 100 méga. Quant aux clients conventionnés, ces derniers auront droit à 80 % du bonus, précise la même source. La seconde promotion consiste à faire bénéficier les clients de 500 DA de bonus pour un rechargement de deux cartes de 2 000 DA et 1 000 DA de bonus pour un rechargement de deux cartes de 3 000 DA. Les clients conventionnés bénéficieront respectivement de 300 et 800 DA de bonus pour tout



rechargement de deux cartes de 2 000 et 3 000 DA. «A travers ces deux nouvelles promotions

valables du 1^{er} décembre au 31 décembre 2019, Algérie Télécom confirme son engagement à ren-

forcer sa stratégie de proximité avec les clients afin de répondre au mieux à leurs attentes»,

indique Algérie Télécom.

I. G./APS

Le chercheur Ahmed Bensaada :

«Les problèmes de l'Algérie doivent être réglés entre Algériens»

Les problèmes de l'Algérie doivent être réglés «exclusivement» entre Algériens, loin de toute ingérence étrangère, a souligné dimanche à Alger, Ahmed Bensaada, chercheur à l'Ecole polytechnique de Montréal et enseignant à l'Université d'Oran. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, M. Bensaada a évoqué le Hirak, estimant que celui-ci fait l'objet d'une «manipulation» d'officines, comme c'était le cas pour nombre de pays arabes. Il a souligné, à ce propos, que «pour qu'une révolte aboutisse, il faut qu'elle soit absolument intrinsèque, c'est-à-dire nos problèmes doivent être réglés entre nous», a-t-il dit. Il a tenu à souligner, dans ce sens, que «le fait de parler de manipulation ne veut pas dire que je suis contre le Hirak», en relevant certaines similitudes entre le Hirak du 22 février avec les révoltes en Egypte et en Tunisie en 2011, et même les révolutions colorées survenues en Géorgie, l'Ukraine ou le Kirghizistan, visant à chan-

ger les régimes «pacifiquement», en utilisant la technique de la «non-violence». Pour le chercheur, ces méthodes sont enseignées par des organismes étrangers spécialisés, et ce qui se passe en Algérie «n'est pas nouveau», a-t-il fait observer, affirmant qu'il «prend sa source dans les révolutions colorées», et les méthodes ressemblent, également, aux pays touchés par ce qu'on appelle, le «printemps arabe». L'universitaire a expliqué que des officines basées aux Etats-Unis et en Europe «financent et forment différents organismes et associations à travers, notamment, des cyberactivistes pour déclencher des révoltes populaires dans ces pays». Selon lui, «il y a une manipulation contre l'Algérie et notre pays est visé», en rappelant, à ce propos, qu'après les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis avaient décidé de provoquer des «changements radicaux» dans les pays arabes, et se sont alors donnés les moyens pour le faire, à travers, entre autres, la

formation de «cyberactivistes autochtones» pour la mise en œuvre de leur projet. A travers les réseaux sociaux, ces derniers mettent en œuvre leur stratégie, en planifiant les manifestations, en donnant des directives concernant les lieux de rassemblement, les idées sur les slogans, par exemple. M. Bensaada a tenu à souligner également que les revendications du Hirak sont «justes», et ce mouvement populaire est «bénéfique» pour le pays. «Mais nous n'avons pas besoin de financement étranger qui va nous pousser à nous entretenir», et le peuple algérien «n'a pas besoin de revivre l'expérience de la décennie noire», a-t-il fait savoir. «Si nous suivons ce que nous dictent les agendas étrangers nous irons directement droit au mur», a-t-il mis en garde, en rappelant que le député européen, Raphaël Glucksmann, qui est à l'origine de la Résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie, fait partie du Cercle de l'oratoire, un cercle de réflexion français «néoconserva-

teur, qui était pour l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan et la destruction de la Libye». «Nous souhaitons un réel printemps en Algérie, régler nos problèmes entre nous, avoir un pays démocratique sans qu'il y ait une ingérence étrangère», a-t-il insisté, mettant en avant le fait que «jamais notre pays ne reviendra à avant le Hirak». «Nous ne pouvons plus revenir en arrière, sauf que donnez-nous la chance d'avoir un pays qui est tenu par des agendas étrangers», a souligné M. Bensaada. L'auteur de «Arabesque américaine» a souligné que «l'arrogance, l'entêtement et l'obstination sont de très mauvais conseillers dans cette période», appelant à faire en sorte que ce soulèvement populaire «soit un vif succès pour une Algérie nouvelle, apaisée, pleine de promesses pour un peuple qui a tant espéré».

Kamel L.

Tipasa

Identification du troisième terroriste abattu en novembre

Le troisième terroriste abattu, lors de l'opération menée début novembre par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Damous (Tipasa), a été identifié, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et à l'issue de l'expertise scientifique, il a été procédé à l'identification du troisième terroriste abattu lors de l'opération menée par des détachements de

l'ANP, entre le 3 et le 6 novembre 2019, dans la localité de Djebel El-Riacha, commune de Damous, wilaya de Tipasa. Il s'agit du terroriste Bader Radja, dit "Ahmed Mekced", qui avait rallié les groupes terroristes en 2007», précise-t-on de même source. Cette opération avait permis «la neutralisation de trois dangereux terroristes et la saisie d'un lot d'armement et de munitions», rappelle le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, et «lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Djanet, des détachements de l'ANP ont intercepté, le 30 novembre 2019, deux individus et saisi 300 grammes de dynamite, 2 mètres de cordon détonant, des outils de détonation, ainsi qu'un camion chargé de mélange de pierres et d'or brut», tandis que des garde-frontières «ont saisi 1,1 kilogramme de kif traité, et ce, suite à une patrouille de

fouille et de recherche menée près de la bande frontalière à Tlemcen». Par ailleurs, des unités de garde-côtes «ont déjoué à Oran et Ain Témouchent, des tentatives d'émigration clandestine de 35 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», alors que «sept autres candidats à l'émigration, dont l'embarcation a chaviré, ont été secourus à 2 miles marins au nord-est de Béni Saf».

Safy T.

Exportation de ciment

Plus de 51 millions dollars engrangés les neuf premiers mois

■ Les exportations algériennes de ciment ont dépassé 51 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 2019, enregistrant une hausse de plus de 251 %, en comparaison avec la même période de l'année d'avant, selon la Direction des études et de la prospective des Douanes.



Par Salem K.

Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 14,54 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2018, à 51,09 millions de dollars durant la même période de l'année en cours, soit une évolution de 251,41 %, a précisé la même source. Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, avait déclaré en marge d'une cérémonie d'exportation d'une cargaison de ciment du groupe industriel Cilas vers la

Côte d'Ivoire en novembre à Biskra, que les recettes d'exportation du ciment algérien qui étaient de l'ordre de 20 millions de dollars en 2018, devraient atteindre les 60 millions de dollars d'ici à la fin 2019. Selon les prévisions, les exportations de ciment devraient engranger quelque 400 millions de dollars à l'horizon 2021, a-t-il avancé. L'Algérie dont les capacités de production de ciment ont atteint 40 millions de tonnes/an, est capable d'exporter jusqu'à 20 millions de tonnes, relevant que les besoins du marché local en ciment avoisinaient 22 millions

de tonnes/an, a-t-il soutenu. Afin de décortiquer les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie et les opportunités et perspectives d'exportation, une Conférence internationale sur l'industrie du ciment (SEICA 2019), première du genre, se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pins Maritimes) à Alger. Par ailleurs, les Douanes algériennes ont fait savoir que cinq produits ont totalisé plus de 74,88 % des exportations hors hydrocarbures (EHH) durant les neuf premiers mois de 2019. Il s'agit des exportations des

engrais minéraux ou chimiques azotés, des huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons, de l'ammoniac anhydre, des sucres de canne et de betteraves et des phosphates de calcium naturels. Pour rappel, les EHH restent marginales sur les neuf premiers mois de l'année en cours, avec 1,929 milliard de dollars, ce qui représente 7,09 % du volume global de l'ensemble des exportations algériennes, contre 2,174 milliard de dollars durant la même période en 2018, en baisse de 11,26 %, selon les dernières données des Douanes. S. K.

Fruits et légumes

Un projet pour la dotation de 17 marchés de gros en énergie solaire à travers le pays

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a annoncé, à partir de Tipasa, le lancement d'un projet pour la dotation de 17 marchés de gros de fruits et légumes du pays, en équipements fonctionnant à l'énergie solaire. «Nos services œuvrent en vue de la généralisation de l'exploitation des équipements solaires à la totalité des marchés de gros de fruits et légumes du pays, au nombre de 17, parallèlement au renforcement des différentes structures du ministère avec la même technologie, dont le siège du ministère du Commerce», a souligné Saïd Djellab, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. Cette annonce a été faite en marge d'une visite d'inspection du projet de dotation du marché de Hattatba en équipements solaires. «Un projet-pilote en Algérie, concrétisé par une start-up algérienne, a permis une éco-

nomie de 70 % des frais de consommation en énergie électrique», a-t-on indiqué sur place. «Le succès de ce projet-pilote est un exemple vivant de la possibilité de lancement de partenariats entre les entreprises publiques et les start-up», a estimé le ministre. Il a annoncé, à ce titre, la prise d'une somme de mesures d'urgence, à travers notamment la signature d'une convention entre l'entreprise de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS) et une start-up spécialisée dans les équipements solaires, en vue, a-t-il dit, de l'«équipement du siège de cette entreprise algérienne (MAGROS) en panneaux solaires, outre cinq autres marchés à travers le pays». En l'occurrence, il s'agit des marchés de gros de fruits et légumes de Mila, Ain Defla, Sétif, Mascara et Ain Ouassara, «dans l'attente de la généralisation progressive de

cette technologie au reste des marchés du pays», a fait savoir M. Djellab. Ces projets sont inscrits, a-t-il ajouté, au titre de la mise en œuvre de la feuille de route du ministère du Commerce fixée en application de la nouvelle stratégie du gouvernement visant «l'intégration de nouvelles technologies, numériques notamment, dans les systèmes de gestion de différents départements ministériels, parallèlement à l'ouverture de marchés publics consacrant un véritable partenariat entre le secteur public et les start-up», a-t-il expliqué. Selon Saïd Djellab, la feuille de route du ministère du Commerce est axée sur six points visant la consécration des objectifs du gouvernement. Il a signalé, entre autres, l'installation de la commission du numérique, le lancement d'un diagnostic de l'opération de numérisation du secteur du commerce, et la modernisa-

tion des systèmes de gestion interne de différentes structures du ministère pour les adapter aux normes internationales, a-t-il fait savoir. La même feuille de route englobe, également, a ajouté M. Djellab, l'implication des start-up algériennes dans la réalisation de différents projets de modernisation et de systèmes informatiques, outre l'adoption des nouvelles normes dans la réalisation de constructions intelligentes et écologiques, à travers de nouveaux projets de marchés de gros et de points de distribution de fruits et légumes. A cela s'ajoute la dotation des marchés de gros, du siège du ministère du Commerce et de certaines structures relevant de la même tutelle, dont le Centre national du registre du commerce et les directions du commerce des wilayas, en équipements solaires. Malek Y./APS

Energie

L'Opep souligne la contribution du pétrole et du gaz dans la transition énergétique

LE SECRÉTAIRE général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo, a mis en avant la contribution du pétrole et du gaz dans la facilitation de la transition énergétique. «Le pétrole et le gaz continueront d'être des carburants de choix dans un avenir prévisible et contribueront à faciliter la transition énergétique de manière ordonnée et durable, en équilibrant les besoins des personnes par rapport à leur bien-être social, leur économie et leur environnement», a indiqué M. Barkindo dans un message adressé à l'occasion du 5e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du «GECF», tenu vendredi dernier à Malabo (Guinée équatoriale). Il a, dans ce cadre, mis en avant l'importance d'intensifier la coopération entre l'Opep et le GECF. Il a ajouté : «Nous soutenons les mêmes causes et partageons les mêmes préoccupations concernant des problèmes tels que la pauvreté énergétique, le changement climatique, les technologies, les développements politiques et le militarisme». «Nous espérons approfondir l'échange d'expériences, de points de vue, d'informations et de données par le biais d'ateliers, de réunions et d'autres moyens, afin de renforcer nos organisations, ainsi que les producteurs, les consommateurs et l'économie mondiale», a-t-il souligné. Pour rappel, l'Opep et GECF avaient signé en début octobre dernier un protocole d'accord visant à renforcer la coopération dans divers domaines, dont la surveillance et l'analyse du marché de l'énergie. Ce protocole d'accord a pour objectif d'établir et de renforcer la coopération afin de mener des activités et de partager des expériences, des points de vue, des informations et des pratiques optimales dans des domaines d'intérêt mutuel. Les domaines de coopération identifiés dans le protocole d'accord incluent notamment «la surveillance, l'analyse, la modélisation et la prévision du marché de l'énergie, les études de marché sur l'énergie à court, moyen et long terme et leurs méthodologies». Il est question aussi d'échanger les «données et des statistiques relatives au marché de l'énergie, des sujets opérationnels statistiques, ainsi que la responsabilité environnementale et sociale».

R. E.

Tlemcen / Ressources en eau

8 milliards DA pour la réalisation d'opérations de développement du secteur

■ Le secteur des Ressources en eau dans la wilaya de Tlemcen a bénéficié d'une enveloppe financière de 8,4 milliards DA pour la réalisation d'opérations de développement destinées à renforcer le réseau d'alimentation en eau potable au profit des citoyens, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Par Nassima A.

La wilaya a bénéficié de cette enveloppe financière dégagée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales en application des décisions prises par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire lors de sa visite en octobre dernier à la wilaya de Tlemcen, a indiqué le chef de service alimentation en eau potable à la Direction des ressources en eau (DRE), Belaid Rachid. Le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, a instruit les édiles d'accompagner le secteur des ressources en eau par la mise en place d'un programme d'urgence pour régler le problème de l'eau potable que déplorent certaines communes et sa distribution de manière régulière. Cette enveloppe financière permettra la réalisation d'opérations visant à améliorer l'alimentation en eau potable avant la saison estivale prochaine, surtout pour le couloir ouest qui comprend 14 communes dont Nedroma, Ghazaouet, Souahlia, Sidi Medjahed et Marsa Ben M'hidi, a-t-il fait savoir. Le wali a noté que ces communes sont alimentées actuellement une fois tous les trois jours à partir de plusieurs sources dont la station de traitement des eaux usées de Bouhrouf, de forages de Beni Boussaid et la station de dessalement de l'eau de mer de la commune de Hammam Boughrara. Ce budget permettra

d'alimenter la commune de Nedroma et ses environs, dont la commune de Beni Boussaid à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Honaine à travers la réalisation de canalisations de raccordement sur 40 kilomètres, de stations de pompage et de réservoirs d'une contenance variant entre 500 et 2 000 mètres carrés. Il est prévu la réhabilitation de forages sur le couloir ouest de la wilaya (dans les communes de Nedroma, Djebala, Bab El Assa, Sidi Medjahed), ainsi que la réalisation de liaisons secondaires, de pompes et d'autres moyens à fournir de l'eau potable à la population, suivant un plan mis au point par la Direction des ressources en eau dans le cadre du programme d'urgence de lutte



contre les points noirs, a indiqué M. Belaid. Il a signalé, par ailleurs, que le couloir ouest de la wilaya de Tlemcen a enregistré une perturbation en alimenta-

tion en AEP dernièrement à cause de la baisse de la production de la station de dessalement de l'eau de mer de Souk Tleta qui alimente les populations de

ce couloir, soulignant que cette station qui produisait 160 000 m³/jour en 2011 n'assure qu'une production de 20 000 m³/j seulement depuis 2018. N. A./APS

L'oléiculture

Une filière agricole en plein essor à Ouargla

L'oléiculture connaît ces dernières années un grand essor dans la wilaya de Ouargla après avoir gagné de plus en plus du terrain, parallèlement à la phœniciculture, pour s'imposer au fil des jours en tant qu'importantes activités agricoles florissantes dans la région. L'exploitation agricole (260 ha) implantée dans la commune de Hassi-Benabdallah (daira de Sid-Khouiled) est l'une des fermes pilotes ayant obtenu des résultats «encourageants» en matière de développement augurant des perspectives prometteuses de la filière oléicole. Ayant fait dernièrement l'objet de la visite des autorités locales qui ont, depuis, donné le coup d'envoi de la campagne de cueillette des olives, cette exploitation a obtenu, après l'entrée en production il y a cinq ans, des résultats «très

satisfaisants» ayant passé de 1 500 quintaux (qx) à une récolte actuelle de 5 000 qx après mise en terre d'autres effectifs supplémentaires d'oliviers, a indiqué le promoteur Mohamed Abdeldjabbar Bensaci. Peuplée de 100 000 oliviers, des variétés notamment le «Chemlal» et la «Sigoise», cette ferme renferme également une huilerie équipée en moyens moderne, en plus des installations d'emballage et de conditionnement du produit destiné à l'exportation vers des pays africains et d'autres arabes du golfe notamment. Le promoteur a, à la lumière de cet essor atteint et résultats encourageants obtenus, opté pour l'extension de la filière oléicole sur une surface supplémentaire de 1 000 ha retenue dans la région de Hassi-Lehdjar, (périphérie ouest de la ville de Ouargla), dont les

travaux d'aménagement, de réalisation de forage d'irrigation et l'installation des réseaux d'irrigation ont d'ores et déjà été lancés. Une surface de 200 ha sera peuplée, d'ici mars 2020, d'un effectif de 300 000 petits oliviers. Ce projet, mené avec le concours d'une société espagnole spécialisée, renfermera, en perspective, près de deux millions d'oliviers, des variétés d'Arbequina et d'Arbosana, à raison de 1 400 oliviers par hectare, a indiqué M. Bensaci. Ce futur projet s'assigne comme objectifs la réalisation d'une récolte quantitative et qualitative, et de l'huile d'olive destinée à l'exportation et l'approvisionnement du marché local en la matière à des prix raisonnables, plafonnée actuellement à plus de 1 000 DA, le litre, a fait savoir le promoteur Samy Y.

Tiaret

Exportation de 54 tonnes de pomme de terre vers la Mauritanie

Une cargaison de 54 tonnes de pomme de terre a été exportée de la wilaya de Tiaret vers la Mauritanie, a-t-on appris auprès des services locaux des Douanes.

L'officier de contrôle à l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya de Tiaret, Nabil Djeha, a indiqué que cette quantité de pomme de terre est produite dans une exploitation agricole de la commune d'Ain Bouchekif, rappelant qu'une première cargaison de 39 tonnes d'oignons et une deuxième de 60 tonnes de pomme de terre ont été auparavant exportés vers ce pays.

En application des instructions portant accompagnement et facilitations aux exportateurs

dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour encourager les exportations hors hydrocarbures, cette opération a été prise en charge par l'entreprise d'exploitation

agricole exportant cette quantité de pomme de terre en différentes étapes.

L'année 2019 a connu une relance en matière d'export à

partir de la wilaya de Tiaret, en attendant l'exportation de 60 tonnes d'oignons vers la Mauritanie et 200 tonnes de pomme de terre vers le Sénégal,

a-t-on souligné, rappelant qu'une opération d'exportation de 45 tonnes de pomme de terre a été effectuée en 2018. A. O.

Assainissement des terres agricoles à Tizi-Ouzou

Plus de 1 150 actes de concession délivrés

Au total, 1 152 actes de concession ont été délivrés à des exploitants de terrains relevant du domaine privé de l'Etat à Tizi-Ouzou dans le cadre de l'opération d'assainissement des terrains agricoles, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Ces actes ont été délivrés au profit de ces exploitants «détenteurs d'un titre de jouissance et justifiant d'au moins 10 années d'exploitation au chapitre de la conversion des titres de jouissances en droit de concession», a expli-

qué à l'APS, Djellil Bahja, directrice intérimaire de cette structure. Sur les 2 235 exploitants existants, 1 902 dossiers de régularisation ont été déposés auprès des services de l'ONAT, 219 ont été rejetés, tandis que 351 exploitants restants n'ont pas encore déposé de dossiers et sont, de fait, «proposés à la déchéance de leur droit de jouissance», a indiqué M^{me} Djellil. Les dossiers rejetés, a-t-elle précisé, étaient à cause, notamment, de «la nature du terrain qui après enquête s'est avéré être une propriété de la direction des

forêts et non pas des domaines». M^{me} Djellil a souligné, également, que même les exploitants sans titres ont été touchés par cette opération de régularisation permettant ainsi à 52 exploitants sur les 347 ayant déposés des dossiers au niveau de l'ONAT de bénéficier d'actes de concessions. S'agissant des fermes pilotes, au nombre de six, concédées au profit des coopératives agricoles, il a été procédé à la régularisation de la situation de trois d'entre elles, tandis que trois autres sont toujours en instance. R. R.

Tunisie

Mongi Rahoui rejette une proposition de Habib Jemli d'intégrer le nouveau gouvernement

■ Le député Mongi Rahoui a dit rejeter une proposition du Chef du gouvernement tunisien désigné Habib Jemli d'intégrer le nouveau gouvernement, selon l'agence TAP.

Par Fella Y.

Dans une déclaration aux médias à l'issue de sa rencontre à Dar Dhiafa à Carthage avec le Chef du gouvernement désigné, Rahoui a réaffirmé la position du parti du Front populaire, qui a-t-il insisté, «*n'est pas concerné par le processus de formation du gouvernement*», rapporte la TAP.

Mongi Rahoui a dit craindre des «*dangers*» et des «*doutes*» qui planent autour de ce processus, en raison de la composition du Parlement et de la nature des défis qui se posent en cette étape délicate.

Par ailleurs, M. Rahoui a réaffirmé la position du Front populaire envers le parti vainqueur des législatives en allusion au mouvement Ennahdha qui a chargé Habib Jemli de former un gouvernement, faisant état des «*souçons*» autour de la coalition au pouvoir (2011-2014).

Selon Rahoui, la rencontre a porté sur la situation générale dans le pays ainsi que sur les différents défis qui se posent.

Il affirmé avoir évoqué avec le Chef du gouvernement désigné la situation des finances publiques et celle de l'économie nationale, rappelant qu'il avait dirigé au Parlement la Commission des finances, de la planification et du développement.

La production d'agrumes attendue en baisse de 17% en 2019-2020

La production d'agrumes de la Tunisie en 2019-2020 est prévue pour chuter à 366 000 tonnes, soit 17% de moins que les 440 000 tonnes de la campagne écoulée, a indiqué le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taieb. Selon lui, ces perspectives tiennent à la hausse des températures qui a entravé le développement des fruits durant la phase de croissance.

Cependant la baisse en quantité de la récolte devrait être compensée en partie par l'amélioration de la qualité des oranges maltaises qui comptent pour environ 30 % du volume total d'agrumes.

«*Nos exportations en agrumes ont été pénalisées la saison dernière par la petite taille des maltaises produites. Pour cette saison, la qualité de ce produit s'est beaucoup améliorée*», a souligné le même responsable. Pour rappel, le verger d'agrumes de la Tunisie couvre une superficie d'environ 270 000 hectares principalement situés dans le gouvernement de Nabeul.

Le pays ambitionne d'atteindre 450 000 tonnes d'agrumes d'ici à 2025 et exporte près de 90% de sa récolte vers la France.

F. Y./APS



Manifestation à Tunis contre les violences à l'égard des femmes

PLUSIEURS centaines de manifestantes ont protesté, samedi à Tunis, contre les violences à l'égard des femmes, appelant les autorités à se mobiliser pour renforcer les droits des Tunisiennes, rapportent des médias, précisant que la manifestation a lieu suite à l'appel d'une cinquantaine d'ONG locales. «*Une révolution féministe contre un esprit rétrograde est un droit*», «*solidarité aux femmes victimes de violence*», «*non à la violence*», ont notamment scandé les manifestantes, dont certaines tapaient sur un grand tambour et d'autres sur des casseroles. La promotion des droits de la femme est l'une des revendications les plus en vogue en Tunisie.

R. M.

Libye

Salamé : l'arrivée des armes de partout complique davantage tout règlement de la crise

Le chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé, a estimé que l'arrivée des armes de partout en Libye, «*complique davantage*» tout règlement de la crise dans ce pays. «*Force est de constater que les armes viennent de partout*», a-t-il indiqué vendredi, dans un entretien à l'AFP, affirmant qu'il faudrait insister à Berlin pour rendre le comité des sanctions de l'ONU «*un peu plus efficace*».

Dans le cadre de son plan d'action adopté en juillet par le Conseil de sécurité, M. Salamé travaille sur l'organisation d'une conférence internationale sur la Libye, surtout pour mettre fin aux interférences étrangères et l'application d'un embargo de l'ONU sur les armes décrété en 2011. Une conférence devrait probablement avoir lieu début 2020 à Berlin, a indiqué M. Salamé.

Elle devrait être suivie par une réunion inter-libyenne «*probablement durant la première moitié de janvier*» à Genève. Mais le «*chemin est (encore) plein d'embûches et de complications*», a-t-il estimé.

Malgré les obstacles, M. Salamé se dit «*déterminé*». «*Si je continue, c'est parce qu'il y a de l'espoir*». Au plan international, il y a une plus grande conviction chez la plus part des pays concernés par la cause libyenne que la solution militaire est impossible.

La solution politique reste la seule solution pour mettre un terme au combat et finir avec la

crise. Sur le plan humanitaire, M. Salamé a noté «*beaucoup de destructions*» au sud de Tripoli où se concentrent les combats entre les troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar et les forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) qui ont fait, a-t-il dit, au moins 200 morts parmi les civils. Plus de 2 000 combattants ont en outre péri et

146 000 Libyens ont été déplacés.

Après une récente visite d'une délégation du GNA à Washington, les Etats-Unis avaient appelé Haftar à cesser son offensive, déclenchée il y a huit mois, contre Tripoli où se trouve le siège du GNA, reconnu par les Nations unies. Mais selon M. Salamé, «*cela ne veut pas*

dire qu'il y a une politique d'une clarté cristalline de Washington» sur le dossier libyen.

«*Est-ce que c'est un simple souhait que M. Haftar arrête son offensive ou c'est une décision américaine qui pourrait être suivie de mesures de rétorsion?*» s'est demandé l'émissaire onusien.

Sabiha O./agence

Mauritanie

L'UPR se déchire sur la question de l'ancien président Aziz

Dix jours après une déclaration de la commission en charge de l'UPR, les partisans d'Aziz au sein du parti se sont réunis à Nouakchott. En Mauritanie, les derniers soutiens de l'ex-président Mohamed Ould Abdel Aziz ont donné une conférence de presse le 29 novembre au soir à Nouakchott, la capitale, pour défendre le statut de l'ancien président au sein de son parti, l'Union pour la République (UPR). Leur sortie intervient dix jours après une réunion de la commission qui gère provisoirement l'UPR. Celle-ci avait alors publié un communiqué précisant qu'Aziz était toujours la référence du parti. Le 29 novembre, lors d'une conférence de presse, les soutiens de l'ancien président ont fait volte-face. Ils estiment désormais que l'UPR

doit finalement devenir un parti indépendant. L'option est défendue par président de la commission qui gère provisoirement le parti au pouvoir. «*Ce parti ne doit pas appartenir à une personne ni à un pouvoir donné*», a déclaré Seyidna Ali Ould Mohamed Khouna. *Donc, c'est un parti indépendant, tout simplement. Notre Constitution interdit au président de la République de diriger un parti.*

Soutien unique à Ghazouani

L'idée est aussi partagée par le vice-président de la commission de l'UPR, Boidiel Ould Houmoiyd, un autre soutien de l'ancien président Aziz. «*C'est ce que nous voulons et c'est ce qui est dans le texte*, explique-t-il.

Maintenant, vouloir créer ça, nous, en tout cas en tant que commission, nous ne pouvons pas le faire. C'est le congrès qui est libre de le faire ou de ne pas le faire.» La commission qui gère provisoirement le parti était composée de 27 membres. Or, vingt-deux d'entre eux ont rallié l'écrasante majorité des députés qui ont signé le 23 novembre une déclaration affirmant que le président élu Mohamed Cheikh Ghazouani est la seule et unique référence du parti au pouvoir. Ces derniers ont par ailleurs appelé lors d'une conférence de presse samedi les cinq membres de la commission restés fidèles à l'ancien président Aziz à regagner la majorité, faute de quoi ils seront remplacés.

RFI



Attentat de Londres

Boris Johnson veut revoir les libérations anticipées

■ Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, s'est engagé samedi à revoir le système des libérations anticipées, au lendemain d'une attaque revendiquée par les jihadistes de l'Etat islamique (EI) et menée par un ex-prisonnier condamné pour terrorisme, en liberté conditionnelle, qui a tué deux personnes à coups de couteau à Londres.

Par Rosa C.

Ironie du sort, avant d'être abattu par la police, l'assaillant a lui-même été spectaculairement maîtrisé par des civils loués en «héros» qui comptaient plusieurs condamnés dont un meurtrier en permission, selon les médias. «Quand des gens sont condamnés à un certain nombre d'années en prison, ils devraient purger chaque année de cette condamnation», a déclaré M. Johnson sur être rendu sur les lieux de l'attaque. Qualifiée de «terroriste» par la police, celle-ci a fait deux morts (un homme et une femme) et trois blessés toujours hospitalisés samedi, a indiqué le chef de la police antiterroriste britannique, Neil Basu, à la presse. Il n'a pas confirmé l'identité de l'homme décédé, nommé par les médias comme étant Jack Merritt, un membre de l'institut de criminologie de l'université de Cambridge qui organisait une

conférence sur la réhabilitation des prisonniers dans le bâtiment où l'attaque a commencé vendredi dans le quartier très fréquenté de London Bridge. L'assaillant y participait. «Il ne fait aucun sens pour notre société de libérer de manière anticipée des personnes qui ont été condamnées pour des infractions terroristes, des crimes violents», a poursuivi Boris Johnson. Le dirigeant conservateur, qui avait temporairement suspendu sa campagne après l'attaque survenue à moins de deux semaines des législatives du 12 décembre, a également plaidé pour des peines plus lourdes en cas d'infractions violentes. L'Etat islamique a revendiqué samedi l'attaque, assurant que son auteur «fait partie des combattants de l'EI» et qu'il l'a commis «en réponse aux appels à cibler les habitants des pays de la coalition internationale anti-jihadiste». L'assaillant, de nationalité britannique et qui a agi seul selon la

police, a été identifié comme Usman Khan, âgé de 28 ans, condamné en 2012 pour des infractions terroristes et remis en liberté conditionnelle six ans plus tard. Il purgeait une peine de 16 ans de prison pour son appartenance à un groupe qui avait voulu commettre des attentats à la bombe. «Il a poignardé plusieurs personnes à l'intérieur du Fishmongers' Hall», un bâtiment à l'extrémité nord du London Bridge où se tenait la conférence où des participants ont tenté de l'arrêter, a détaillé Neil Basu. Porteur d'un engin explosif factice, il a été abattu par la police après avoir été maîtrisé sur le pont enjambant la Tamise par de simples citoyens salués en «héros» au Royaume-Uni, à l'endroit où un attentat meurtrier s'était déjà déroulé en 2017. Sur des images diffusées par les réseaux sociaux et les médias, on voit l'un d'eux vider un extincteur sur Usman Khan tandis qu'un autre, qui serait un cuisinier polonais travaillant au Fishmongers' Hall, pointe vers lui une défense de naval, probablement prise dans le bâtiment qui renferme de nombreux objets anciens. Un autre intervenant, un policier en civil, sort de la mêlée après avoir pris le couteau de l'assaillant. La reine Elizabeth II a salué «les individus courageux qui ont mis leur vie en danger pour aider (...) et protéger les autres». Mais au-delà de ces actes de bravoure, la question sur toutes les lèvres samedi était de savoir pourquoi Usman Khan a bénéficié d'une libération anticipée et de quelle surveillance il



PH. > D. R.

faisait l'objet de la part des autorités. De quoi alimenter le débat, l'agence PA affirmait samedi que presque tous les «héros» étaient des condamnés invités à la conférence, dont James Ford, condamné en 2004 à la perpétuité avec un minimum de 15 ans d'emprisonnement pour avoir égorgé une jeune femme. «Après tout événement de ce genre, il doit y avoir – et il y a toujours – une évaluation complète et une tentative de tirer les leçons», a déclaré le secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité, Brandon Lewis, sur la BBC. Evoquant «un désastre total», le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, a exigé une «enquête approfondie» sur le fonctionnement du système pénal. Boris Johnson a lui assuré que les cas d'autres

condamnés pour terrorisme libérés de manière anticipée étaient passés en revue, promettant : «Un gros travail est abattu en ce moment pour s'assurer que le public est protégé». De son côté, la commission des libertés conditionnelles a indiqué ne pas avoir été «impliquée» dans la libération du suspect qui «semble avoir été automatiquement libéré sous conditions». «Il y avait une liste étendue de conditions auxquelles Khan se conformait à ma connaissance», a dit le policier Neil Basu. Deux perquisitions ont été menées, dans les zones de Stafford et Stoke-on-Trent, villes du centre de l'Angleterre où Usman Khan aurait résidé.

R. C.



Commentaire

Engagement

Par Fouzia Mahmoudi

Les «alliés» de la Turquie de Recep Tayyip Erdogan ont appris il y a longtemps déjà à ne plus être surpris par aucun des dépassements et provocations du président turc qui ne cesse d'insulter et de menacer les dirigeants européens depuis quelques années. Aujourd'hui l'ambassadeur de Turquie en France va être convoqué au ministère des Affaires étrangères pour s'expliquer sur les déclarations du président Erdogan qui a jugé qu'Emmanuel Macron était en «état de mort cérébrale», a indiqué l'Élysée. «Ce n'est pas une déclaration, ce sont des insultes», a réagi la Présidence. «L'ambassadeur sera convoqué au ministère pour s'en expliquer», a-t-elle ajouté. Les propos de Recep Tayyip Erdogan faisaient référence à la déclaration d'Emmanuel Macron dans «The Economist» qui avait jugé l'Otan en état de «mort cérébrale». L'Élysée a estimé qu'il n'y avait «pas de commentaire à faire sur les insultes». Avec son interview à «The Economist», «le président de la République a posé les termes d'un débat qui nécessite des réponses de chacun des alliés, mais peut-être plus particulièrement de la Turquie», a ajouté la Présidence, indiquant qu'Emmanuel Macron attendait de la part d'Ankara «des réponses claires». «Il y a cette question de l'opération turque en Syrie et de ses conséquences, la résurgence possible de Daech (...) mais il y en a d'autres encore sur lesquelles ce sont des réponses turques sur le fond qu'il nous faut», a souligné la Présidence. L'ambassadeur, Ismail Hakki Musa, avait déjà été convoqué au ministère des Affaires étrangères le 10 octobre, au lendemain du lancement de l'offensive turque contre la milice kurde des YPG dans le nord de la Syrie. Cette intervention contre un allié clé dans la lutte contre le groupe Etat islamique (EI), avec l'approbation tacite du président américain Donald Trump, a mis le feu aux poudres au sein de l'Otan où les Européens sont directement visés par la menace djihadiste. Macron a déploré jeudi que la Turquie ait mis ses alliés «devant le fait accompli» et réclame une réflexion sur le rôle et la cohésion de l'Alliance qu'il entend mettre sur la table au sommet de mardi et mercredi. Les présidents Erdogan et Macron, ainsi que la chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre britannique Boris Johnson doivent se réunir demain à Londres, en marge du sommet de l'Otan. Une rencontre qui risque d'être désagréable et peu productive, Erdogan étant peu enclin au travail d'équipe et à faire des concessions. De leur côté les dirigeants européens devront se montrer fermes également pour ne pas laisser le président turc avoir l'impression qu'il est libre de faire ce qui lui plaît, sans consulter ses alliés et surtout sans se préoccuper des règles internationales d'engagement militaire.

F. M.

Hong Kong

Les manifestants de retour dans les rues après une accalmie

Les manifestants pro-démocratie sont retournés hier dans les rues de Hong Kong après une brève période de calme, rare en près de six mois de contestation politique. Cette journée de mobilisation a valeur de test pour les autorités et les manifestants, une semaine après des élections locales marquées par une écrasante victoire du camp pro-démocratie auquel Pékin et l'exécutif local refusent toute nouvelle concession. De nombreux Hongkongais ont pris part à l'un des trois rassemblements autorisés par les autorités pour la journée de hier. «Je voudrais envoyer un message au gouvernement : nous n'avons pas fini et ce n'est pas fini», a déclaré un manifestant de 27 ans, participant à la marche menant au consulat américain afin de remercier Washington pour son soutien au mouvement de contestation. Il a dit espérer que ces nouvelles actions se

dérouleront de manière pacifique, redoutant que «l'opinion publique ne change si la violence et les affrontements se poursuivent». Se faisant l'écho de nombreux militants radicaux qui soutiennent l'usage de la violence par le mouvement de contestation, il ne peut toutefois s'empêcher de redouter que le mouvement «ne dépérisse si nous adoptons une attitude totalement pacifique». Un peu plus loin, une adolescente de 13 ans s'est jointe à la manifestation au cours de laquelle les participants ont brandi la bannière étoilée et chanté l'hymne national américain. «Je pense que les Hongkongais continueront à descendre dans la rue, sinon le gouvernement pourrait croire à tort que nous avons renoncé à nos revendications», a-t-elle déclaré à l'AFP. «Je me joindrai aussi souvent que je le pourrai», a-t-elle promis. Un autre rassemblement a eu lieu hier après-midi

dans le quartier commerçant de Tim Sha Tsui, au sud de la péninsule. Ses organisateurs avaient appelé la population à faire preuve de «retenue», via un forum en ligne. Cette manifestation visait à appeler à Pékin et aux autorités hongkongaises les revendications du mouvement pro-démocratie, notamment l'instauration d'un véritable suffrage universel et d'une enquête indépendante sur ce qu'ils considèrent comme des violences policières. Hier matin, des enfants et des personnes âgées ont participé à une manifestation pacifique qui s'est déroulée sans incident. Dans la nuit de samedi à hier, dans le quartier populaire de Mong Kog, des manifestants ont bloqué des routes et la police a fait à trois reprises usage de gaz lacrymogène, pour la première fois depuis le scrutin du 24 novembre.

Djibouti

La position de l'Algérie en matière de défense du droit de l'Afrique au développement soulignée

■ Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ferhat Arghib, a réitéré, vendredi depuis Djibouti, la position de l'Algérie en faveur de la défense du droit des Etats africains au développement et son appel à la réforme du système économique mondial, a indiqué, samedi, l'APN dans un communiqué.

Par Hania T.

Intervenant lors des travaux de la 42^e Conférence des présidents des Parlements membres de l'Union africaine (UA) à Djibouti, M. Arghib a réaffirmé «les convictions et la position de l'Algérie en faveur de son droit et du droit des pays africains au développement, et son appel à la réforme du système économique mondial pour un système plus juste et plus équitable permettant à tous les pays, notamment les moins développés, de raffermir leur souveraineté économique et de renforcer leurs potentialités nationales matérielles et humaines dans le cadre de la solidarité et de la complémentarité, loin de toute ingérence dans les affaires internes et de toute tentative d'hégémonie». «L'Algérie œuvre sincèrement et constamment en faveur d'un continent stable et développé à travers des partenariats régionaux et internationaux favorisant la complémentarité économique en Afrique», a souligné le chef de la délégation algérienne, affirmant que «la sécurité et la stabilité sont une condition sine qua non pour la dynamisation du développement». Rappelant que «l'Algérie n'a eu de cesse de contribuer à la réalisation de cet objectif à travers les différents mécanismes décidés par la coopération et la solidarité africaines, dont les mécanismes de lutte antiterroriste et les crimes afférents, en développant la Convention africaine de lutte contre le terrorisme et l'initiative des pays du Champ au Sahel africain», il a mis en avant son «attachement constant à la réso-

lution des crises par les voies pacifiques, et par le recours, pour ce qui est des crises difficiles, à des médiations efficaces dans l'élaboration d'approches permettant de prémunir l'unité et la solidarité des peuples, conformément aux principes de la charte de l'ONU, contraignants pour l'ensemble de la communauté internationale, essentiellement la non ingérence dans les affaires internes des pays et le respect de leur souveraineté». A cette occasion, le vice-président de l'APN a lancé un appel aux Parlements nationaux pour le «soutien des efforts des gouvernements dans la concrétisation de la solidarité entre les peuples d'Afrique au service de la sécurité, la paix, la stabilité et le développement», plaidant pour «la contribution efficace à l'élaboration d'une stratégie

d'appui aux processus d'intégration continentale, de protection contre les conflits, les catastrophes, les épidémies et la famine, et de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, la drogue et le crime organisé». Concernant la thématique du débat, «la contribution des jeunes à la promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de l'Etat de droit dans les pays africains», le représentant de l'APN a indiqué que «le développement participatif est l'approche escomptée face au sous-développement et à l'instabilité en Afrique». Il a évoqué, à ce propos, «la situation de dépendance au niveau de la production, l'absence d'alternative économique, le poids de l'endettement extérieur, le manque de ressources humaines qualifiées, la faible maîtrise de la technolo-



gique, outre les crises, menaces et risques auxquels est confronté le Continent, et qui sont autant d'entraves supplémentaires au développement». M. Arghib a rappelé, dans ce cadre, l'initiative de l'Union africaine relative à une approche globale de développement à l'horizon 2063 qui «allie les dimensions politique, institutionnelle, sociale, économique et environnementale, tout en œuvrant pour une complémentarité constructive entre les Etats africains». Le vice-président de l'APN a saisi l'occasion pour affirmer que l'Algérie «a rendez-vous avec une échéance

démocratique pour élire un président de la République doté de la légitimité démocratique, notamment à la faveur de la réunion de l'assise juridique et des mécanismes réglementaires garantissant la transparence, la régularité et la crédibilité de l'élection, ainsi que la protection du choix des citoyens». «C'est là une démarche qui va dans le sens du Hirak pacifique pour une gouvernance consacrant la citoyenneté active comme base de la légitimité, source de la législation et finalité de toutes les politiques publiques», a-t-il conclu.

H. T./APS

Côte d'Ivoire

La destruction d'un grand quartier provoque un mouvement de foule

Les autorités ivoiriennes ont entamé, samedi la destruction du grand quartier populaire de Boribana (60 000 habitants), en vue de la construction du quatrième pont d'Abidjan, donnant lieu à de vastes mouvements de foule, rapportent des sources médiatiques locales. Encadrés par un important dispositif policier, les bulldozers ont commencé à détruire le quartier situé au bord de la lagune, tandis que des milliers d'habitants faisaient des va-et-vient entre leurs maisons et la route pour sortir notamment les réfrigérateurs, matelas, télévisions ou câbles électriques...

Les autorités avaient prévenu, jeudi, les habitants que l'opération de destruction annoncée en mai puis reportée allait avoir lieu ce samedi. Beaucoup n'ont pas été pré-

venus ou n'ont pas voulu y croire. «Les bâtis détruits aujourd'hui sont ceux pour lesquels les propriétaires ont reçu effectivement leur indemnité d'éviction», promet Coulibaly Salimata Tiegbala, coordinateur adjoint du projet de transport urbain d'Abidjan. «Les études ont commencé en 2016. Les locaux ont été recensés. Il peut y avoir des omissions. Il y a des bureaux qui sont ouverts pour qu'ils soient pris en charge», a-t-elle précisé. Quelque 34 milliards de FCFA (51 millions d'euros) du projet sont destinés à indemniser ou reloger les populations de ces zones très denses, selon le gouvernement.

Les autorités ont lancé en juillet 2018 les travaux du quatrième pont d'Abidjan qui va relier le quartier populaire de Yopougon à celui du Plateau, la zone des affaires, soula-

geant un des principaux axes de la capitale économique. Le pont au-dessus de la lagune Ebrié, autour de laquelle s'est constituée Abidjan, mesurera 1,4 km. Il s'inscrit dans un projet de 7,2 km d'autoroutes urbaines et d'échangeur d'un coût total de 142 milliards de francs CFA (216 millions d'euros), qui doit permettre de désengorger le nord d'Abidjan peuplé de 5 millions d'habitants, en proie à des embouteillages permanents.

Le pont à péage devrait être emprunté par 70 000 véhicules par jour et ainsi soulager l'autoroute, seul grand axe du nord d'Abidjan. Un train urbain, un cinquième pont ainsi que plusieurs échangeurs et grands axes doivent aussi voir le jour à l'avenir dans la capitale économique ivoirienne.

Annie H.

Côte d'Ivoire/Présidentielle

Ouattara sera candidat si Bedié ou Gbagbo le sont

Le président ivoirien Alassane Ouattara, qui entretient depuis plusieurs mois le mystère sur une éventuelle candidature à un troisième mandat lors de la présidentielle d'octobre 2020, a annoncé

samedi qu'il serait candidat si ses rivaux historiques, les ex-présidents Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, se présentent au scrutin. «Mon intention, c'est bien de transférer le pouvoir à une nouvelle génération,

mais attention, je ne le ferai que si tous ceux de ma génération comprennent que notre temps est passé (...). Si eux, ils décident d'être candidat, alors je serai candidat», a déclaré Alassane Ouattara à Katiola,

lors d'un meeting dans le cadre d'une tournée de cinq jours dans le nord de la Côte d'Ivoire. «C'est trop facile d'avoir fait ce que certains ont fait et de penser qu'ils peuvent revenir pour faire la même chose. La Côte d'Ivoire

appartient aux prochaines générations. Mais comme je vois des hésitations au niveau de certains de ma génération, c'est pour ça que je n'ai pas encore avancé ma décision», a précisé le président. «Je ne veux pas que la Côte d'Ivoire retourne entre les mains de ceux qui ont détruit notre pays, que ceux qui ont gaspillé les biens publics». Agé de 77 ans, M. Ouattara a affirmé à plusieurs reprises qu'il annoncerait sa décision sur sa candidature en 2020. S'il aura en 2020 déjà accompli deux mandats, il estime avoir le droit de se représenter en raison d'un changement de Constitution en 2016, ce que conteste l'opposition.

Namibie

Le président Hage Geingob réélu

Le président namibien sortant, Hage Geingob, a été réélu avec 56,3 % des suffrages exprimés, un score en très nette baisse par rapport aux 86 % qu'il avait obtenus il y a cinq ans. Le chef de la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), parti au pouvoir depuis l'indépendance de la Namibie en 1990, devance largement lors du scrutin du 27 novembre Panduleni

Itula, candidat dissident de la Swapo qui a obtenu 30 % des suffrages, selon les chiffres de la commission électorale publiés samedi soir. Le chef de l'opposition, McHenry Venaani, n'obtient que 5,3 %. La proximité passée de son parti, le Mouvement démocratique populaire (PDM), avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, continue à rebouter une large part de l'électorat. «La démocratie est le véri-

table vainqueur», s'est félicité Hage Geingob pour qui «les élections ont été à peine disputées». Panduleni Itula et le responsable d'un nouveau parti d'opposition, le Mouvement des sans-terre (LPM) de Bernardus Swartbooi, ont toutefois dénoncé des fraudes électorales. M. Itula a notamment fait état d'une «multitude d'irrégularités sans précédent».

Y. N.

Siham N.



Basketball - Ligue africaine

Le GSP qualifié pour la saison régulière

LE GS PÉTROLIERS est qualifié pour la saison régulière de la Basketball Africa League (BAL) en 2020. Les Pétroliers ont composé leur billet après avoir dominé la formation malienne de l'AS Police (76-61) en demi-finale du second tour (Division Ouest) des éliminatoires, ce samedi au Palais polyvalent des sports de Yaoundé.

La joie des Pétroliers était indescriptible à l'issue du coup de sifflet final, doublée d'un grand ouf de soulagement. Qualifié de justesse pour le dernier carré, après avoir joué avec le feu, le GSP a retenu la leçon cette fois-ci et n'a pas tenté le diable face aux Maliens de l'AS Police. Contre ce même adversaire qui les a battus en octobre dernier lors du premier tournoi. Les Algérois étaient doublement motivés pour sortir victorieux de cette confrontation.

Pour ces retrouvailles avec l'AS Police, les camarades de Mohamed Touati, meilleur marqueur de la partie (25 pts), ont mis les bouchées doubles dès la première mi-temps en s'assurant d'un écart de 14 points avant de rejoindre les vestiaires.

En seconde période, les Maliens ont réussi à faire jeu égal avec les Algériens, notamment lors du troisième quart-temps (14-14) sans pour autant réussir à refaire leur retard accumulé

durant la première partie du match.

Très appliqués dans ce match, les protégés de Boulahia ont fait honneur à la balle au palier algérien en s'imposant sur le score de 76 à 61 et ont, par la même occasion, validé leur ticket pour la saison régulière de la première édition de la Basketball Africa League (BAL).

Cette compétition aura lieu en mars 2020 et verra la participation des six meilleures équipes de l'«Elite 16» auxquelles se joindront les champions de l'Angola, de l'Egypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie pour former un tableau final réparti en deux conférences de six équipes.

Durant la saison régulière, les 12 équipes joueront cinq matchs chacune. A l'issue d'un total de 30 rencontres, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un «Super 6» dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali (Rwanda) lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

Concernant l'autre finaliste de ce tournoi, il sera connu à l'issue de la seconde demi-finale prévue à 18h00 entre les FAP du Cameroun et l'ABC de la Côte d'Ivoire. Quant à la finale, elle aura lieu ce dimanche.

Ligue 1 (12^e journée) Le MCA et le CRB dos à dos

■ Le Mouloudia d'Alger s'est contenté du nul face au CR Belouizdad (2-2), samedi après-midi au stade Omar-s-Hamadi, à l'occasion de la grande affiche de la 12^e journée du championnat national de Ligue 1.



Mouloudéens et Belouizdadis n'ont pas pu se départager

Par Mahfoud M.

L'ASAM et le CSC séduisent, le CABBA réalise l'essentiel

Au stade Zoubir-Khelifi de Aïn M'Ilila, l'ASAM a frappé un grand coup face à l'USM Bel Abbès (3-0). Dans ce match où tout s'est joué en seconde mi-temps, les gars de Azzedine Ait Djoudi ont déboulé la situation à la 55^e minute par Ibouizdène (55') avant de doubler la mise grâce à un but contre son camp de Achour (65' CSC), alors que la troisième réalisation des Scorpions est signée Debbih (67').

De son côté, le CS Constantine a remporté le derby de l'Est face à l'ES Sétif en s'imposant sur le score de 3 buts à 1. Larges dominateurs, les Constantinois ont scoré par deux fois, par l'entremise de Abeid (39') et Amokrane (49') avant de voir les Sétifiens réduire l'écart par Belaid (56').

Les Sanafir ont répliqué dans la foulée par Abeid, auteur d'un doublé (58').

Pour sa part, le CA Bordj Bou Arréridj a réalisé l'essentiel contre le NA Hussein Dey (1-0), à la faveur d'un but inscrit dans le

money-time par Djahnit (85'). A l'Ouest du pays, le MC Oran et la JS Saoura ont été tenus en échec. Le premier a été accroché par l'US Biskra (0-0), alors que le second a été contraint au partage des gains de la partie par l'ASO Chlef (0-0).

À noter enfin que cette 12^e manche est amputée de deux matchs, NC Magra - Paradou AC et USM Alger - JS Kabylie. Ces rencontres auront lieu ultérieurement en raison de la participation de l'USM Alger, de la JS Kabylie et du Paradou AC aux différentes compétitions continentales.

M. M.

Résultats et classement:

MCA-CRB	2-2
MCO-USB	0-0
CABBA-NAHD	1-0
ASAM-USMBA	3-0
JSS-ASO	0-0
CSC-ESS	3-1

A programmer :

NCM-PAC
USMA- JSK

	J	PTS
1. CRB	12	25
2. MCA	12	24
3. MCO	12	19
4. JSS	12	19
5. ASAM	12	18
6. CSC	12	18
7. JSK	11	17
8. CABBA	12	16
9. USMA	11	13
10. USMBA	11	13
11. USB	12	13
12. ASO	12	12
13. NAHD	12	12
14. ESS	11	11
15. NCM	11	9
16. PAC	9	8

R. S.

Championnats arabes 2019 - Contre-la-montre

La sélection juniors arrache l'or

LA SÉLECTION nationale masculine juniors de cyclisme a remporté la médaille d'or du contre-la-montre par équipes des Championnats arabes 2019 (cadets, juniors et séniors) qui se déroulent du 30 novembre au 6 décembre à Alexandrie, en Egypte.

La sélection algérienne composée de Hamza Amari, Seddik Benganif, Youcef Fersedou et Ayoub Sahiri, a pris la première place de la course organisée sur un parcours de 52 km, en réalisant un temps de 1h08.40, devant l'Egypte (1h09.25) et l'Irak (1h11.79).

De son côté, la sélection féminine (séniors) a remporté la médaille d'argent du contre-la-montre par équipes.

Les Algériennes Aïcha Tihar, Racha Belkacem, Nour Yasmine Bouzenzen et Lydia Kasmi ont terminé la course (44 km) en 1h05.53, devancée par l'Egypte, médaillée d'or (1h07.58), alors que le Koweït a décroché la médaille de bronze (1h57.00).

L'Algérie prend part au rendez-vous arabe d'Alexandrie

avec la sélection masculine seniors, composée de Azzedine Lagab, Saïdi Nassim, Abderrahmane Mansouri, Mohamed Bouzidi, Hamza Yacine et Oussama Cheblaoui.

La sélection juniors (filles) quant à elle se compose de Nour El Yassamine Bouzenzen et Nesrine Si-Yakoub, alors que celle des juniors (garçons) regroupait Youcef Fersedou, Zaki Boudar, Hamza Amari, Seddik Benganif, Youcef Boukhari et Ayoub Sahiri.

Chez les cadets, la Direction technique nationale a sélectionné Salah Eddine Cherki, Abdelkarim Ferkous, Belabsi Akram, Abdelatif Guerroujia, Mohamed Redouane Brinis et Iyad Benbrahim, alors que chez les filles, seule Nesrine Houili a été sélectionnée.

Lors de la précédente édition disputée à Charm-el-Cheikh (Egypte), l'Algérie avait dominé les épreuves en s'adjugeant la première place au classement général avec un total de 17 médailles dont 10 en or, 4 en argent et 3 en bronze.

Ligue des champions - Groupe C (1^{er} J)

L'USMA surprise par le WAC en dernière minute

L'USM Alger a été tenue en échec par la formation marocaine du Wydad Casablanca (1-1), en match comptant pour la première journée (groupe C) de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Il n'a fallu que cinq petites minutes pour voir ce derby maghrébin s'emballer. Et pour cause, les Rouge et Noir ont fait mouche très tôt dans cette partie en ouvrant la marque par l'entremise de Zouari (5'). Les Usmistes ont tenté de faire le break avant la

pause citron mais la défense des visiteurs a réussi à tenir bon. Contrairement à la première mi-temps, le Wydad s'est réveillé en seconde période et a fait l'essentiel du jeu. A la recherche de l'égalisation, les Marocains ont quasiment campé dans la moitié de terrain usmiste. Après plusieurs tentatives infructueuses, le WAC s'est vu récompenser à la toute dernière minute grâce au but de Aouk (89'). L'USMA réalise ainsi une entrée en matière en demi-teinte et se contente du

point du nul. Concernant l'autre match de la poule C, il devait se jouer à Pretoria (Afrique du Sud) entre Mamelodi Sundowns et Petro Atlético (Angola). Pour sa seconde sortie, l'USMA se déplacera en Angola, le 6 décembre prochain, pour défier le Petro Atlético. De son côté, la JS Kabylie a réussi son entrée en lice dans le groupe D en battant les Congolais de l'AS Vita club (1-0), vendredi à Tizi-Ouzou.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Trafic de drogue à Akbou

7 individus dont deux femmes arrêtés

SEPT individus âgés entre 28 et 46 ans, dont deux jeunes femmes, ont été appréhendés la semaine dernière par les éléments de la brigade d'intervention rapide relevant de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou. Ils sont accusés de trafic de drogues dures, notamment de la cocaïne et du kif traité. Tout a commencé suite à l'arrestation d'un gang composé de plusieurs individus, dont deux femmes, se trouvant à bord de véhicules immobilisés au niveau d'une carrière d'agrégats à Akbou, un endroit isolé. Les enquêteurs ont réussi à les arrêter bien que certains ont tenté de

prendre la fuite après avoir jeté une quantité de cocaïne et une somme d'argent. La perquisition du domicile de l'un des membres du gang a permis à la police de découvrir 17 g de kif traité, deux couteaux portant des résidus de drogue. Présentés devant le parquet d'Akbou puis en comparution immédiate, trois d'entre eux ont écoupé de 10 années de prison ferme ; les quatre autres ont été condamnés à 6 mois de prison ferme pour possession, consommation et trafic de drogues dures et de kif traité.

H. C.

Procès/ Affaire du montage de véhicules

Ouyahia, Sellal et 3 ministres face aux juges de Sidi M'hamed

L'AFFAIRE du montage de véhicules passera aujourd'hui devant le tribunal de Sidi M'hamed. Sont convoqués à la barre, les deux anciens Premiers ministres Ouyahia et Sellal et les ex-ministres Yousfi, Bouchouareb et Bedda, défendus par une vingtaine d'avocats. Les patrons concernés, également impliqués dans



la même affaire, sont Mazouz, Bairi et Arbaoui. L'audience sera ouverte au grand public.

K. L.

À l'horizon 2023

Tous les moyens mobilisés pour équiper un million de véhicules en kit GPL

LE MINISTRE de l'Énergie, Mohamed Arkab, a affirmé, hier à Alger, que l'Etat avait mobilisé tous les moyens pour équiper, à l'horizon 2023, un million de véhicules en kit de gaz de pétrole liquéfié (GPL). «Tous les moyens ont été mobilisés pour la réalisation de 1 000 stations-services équipées en GPL, ainsi que plusieurs structures et centres spécialisés dans l'installation des kits GPL à travers tout le territoire national», a indiqué le ministre à l'ouverture d'un séminaire national sur le développement et la promotion du «Sirghaz» (GPL/c). Les travaux sont à pied d'œuvre pour multiplier le nombre des points de vente «Sirghaz» au niveau des stations relevant de Naftal, selon le ministre. A ce propos, le premier responsable du secteur a fait savoir que le développement de l'utilisation du «Sirghaz» en tant que carburant constituait un «enjeu stratégique» à moyen et long terme, au regard de ses avantages pour l'économie nationale et l'environnement. A cet effet, le gouvernement a accordé une

subvention financière allant jusqu'à 50 % du coût d'acquisition, en vue d'encourager les propriétaires de véhicules publics et particuliers ainsi que les taxis à recourir au GPL. Aussi, des avantages et des facilitations ont été accordés pour la promotion de l'utilisation du Sirghaz dont l'exemption de véhicules GPL de la vignette-auto. Par ailleurs, M. Arkab a évoqué le mémorandum de coopération, signé avec le secteur des Transports et des Travaux publics, à même de donner un élan à «la transition énergétique» à laquelle aspire l'Algérie et poursuivre les efforts pour la rationalisation de la consommation nationale de l'énergie à travers la promotion du GPL et du gaz naturel comprimé (GNC). Il a fait savoir que le cahier des charges fait obligation à chaque investisseur désirant réaliser une station-service de proposer un projet intégré englobant l'approvisionnement en GPL et garantissant les moyens nécessaires à l'inspection et l'entretien des véhicules fonc-

tionnant au GPL. Outre la contribution efficace du secteur de l'Industrie et des Mines, à travers le contrôle strict par les ingénieurs des mines de tous les véhicules équipés en kit Sirghaz et la lutte contre les pratiques frauduleuses en matière d'équipement des véhicules, le ministre a plaidé pour une meilleure formation des jeunes désirant exercer ce métier. M. Arkab a mis en avant le rôle de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de l'Agence nationale du micro-crédit (Angem), ayant permis la création de micro-entreprises spécialisées dans l'équipement de véhicules en kit Sirghaz. Lors de l'ouverture du séminaire, il a été procédé à la projection de deux documentaires sur la conversion des véhicules au Sirghaz et les mesures de sécurité à respecter, outre la transmission par visioconférence des travaux de ce séminaire à toutes les directions «Naftal» réparties sur le territoire national.

M. O.

LA BAISSÉ DES RECETTES PÉTROLIÈRES ANNONCE DES ANNÉES DIFFICILES



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Le voleur de mobiles dans les mosquées sous les verrous

Le voleur de téléphones mobiles des fidèles dans les mosquées a été arrêté récemment par les éléments de la deuxième sûreté urbaine de Béjaïa.

Par Hocine C.

Le malfaiteur sévissait dans Badis (Lekhmis au centre-ville) et Sidi Abderrahmane relevant aussi du chef-lieu de wilaya, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya qui nous a été transmis récemment. Selon la même source, «la police a ouvert

une enquête suite à plusieurs plaintes de fidèles, victimes de vol de leurs téléphones portables dans la salle d'ablutions». Cette enquête a abouti à l'arrestation du malfaiteur portant les initiales KH. H., âgé de 45 ans, ayant déjà à son actif 20 affaires de vol. Présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes, il a été convoqué à une comparution immédiate et écoupé de deux années de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA, précise notre source.

7 cas de VIH enregistrés cette année

Sept personnes atteintes du VIH (Sida) ont été enregistrés à l'échelle de la wilaya depuis le début de l'année en cours, a annoncé hier, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie dangereuse, la Direction de la santé et de wilaya, a rapporté hier radio

Soummam. Il s'agit, souligne-t-on, de cinq hommes et deux femmes. Pour rappel, la wilaya de Béjaïa dispose, depuis mars 2013, d'un centre de dépistage volontaire (CDV) au niveau du centre de soins sis à la place Ifri.

Ce service est dédié au dépistage volontaire et encourage toute personne désirant se faire dépistée à titre préventif. Notons que la Journée mondiale de lutte contre le sida est célébrée cette année sous le thème «Les organisations communautaires font la différence».

Une façon de rendre hommage au rôle primordial joué par les organisations communautaires, aujourd'hui et par le passé, dans la riposte au VIH aux niveaux local, national et international. Notons que la Journée internationale de lutte contre le sida est célébrée depuis 1988.

H. C.

Tunisie

L'accident d'un bus fait 22 morts dans le nord-ouest

LA CHUTE d'un bus de tourisme dans un ravin a fait hier 22 morts et 21 blessés, tous de nationalité tunisienne, dans le nord-ouest du pays, selon un bilan préliminaire des autorités. En provenance de Tunis et à destination d'Aïn Drahem, le bus est sorti de la route dans la région d'Aïn Snoussi, a indiqué le ministère de l'Intérieur. Les victimes sont toutes de nationalité tunisienne, a de son côté précisé le ministère du Tourisme.

D'après le communiqué du ministère de l'Intérieur publié sur sa page officielle Facebook, 43 personnes étaient à bord du bus qui a «chuté dans un ravin après avoir franchi une barrière en fer». Tous les blessés ont été transférés dans des hôpitaux de la zone, selon la même source. La mortalité routière en Tunisie est la plus élevée en Afrique du Nord après la Libye, avec 24,40 tués pour 100 000 habitants, selon l'OMS.

Rym B.